LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Commission Régionale des Compétitions

Procès-Verbal de la réunion téléphonique du 16 juillet 2020
à 18 heures

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Claude KEIME, Roland MEHN, Maxime RINIE, Jacky THIEBAUT, Bernard PAQUIN, Gérard CASSEGRAIN

Championnats Séniors

- **Championnat National 3**

La Commission Régionale des Compétitions prend acte de la décision de la Commission d'Appel de la DNCG en date du 6 juillet de confirmer la mesure de rétrogradation administrative du FC Mulhouse en championnat National 3 à l'issue de l'exercice 2019/2020.

Par conséquent,
La Commission Régionale des Compétitions acte la relégation de Strasbourg Pierrots Vauban AS classé 12ème du championnat National 3 à l'issue de la saison 2019/2020 dans le championnat Régional 1.

- **Championnat de Régional 1**

Pris acte du courriel officiel du SA SEZANNE, demandant l'annulation de l'inscription de son équipe première dans le championnat de Régional 1.

Ce retrait est compensé par la rétrogradation de Strasbourg Pierrots Vauban AS du championnat National 3.

Le Président, **Le Secrétaire,**

Gérard SEITZ **Gérard CASSEGRAIN**

*Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 Champigneulles ou à l'adresse électronique : **appel@lgef.fff.fr**, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*